

PRIORITE P - 1

Note BIO COM (76) 25 aux bureaux nationaux x  
c.c. aux membres du groupe et à MM. les directeurs généraux .DG. I et X

Réunion de la Commission du 21 janvier 1976

1. - Rencontre Thorn/Commission

Lundi, le 19 janvier, la Commission a rencontré M. Thorn, président en exercice du Conseil, pour étudier avec lui les dossiers prioritaires à traiter pendant sa présidence. La rencontre, qui a duré près de deux heures, a permis un examen systématique de tous les secteurs de l'économie communautaire et a conduit à une large entente sur le choix des priorités, tant en matière politique (élection du Parlement au suffrage universel, conférence Nord-Sud et questions découlant, préparation de la prochaine conférence tripartite avec les partenaires sociaux), qu'en ce qui concerne les différents dossiers sectoriels. La présidence du Conseil et la Commission maintiendront conformément à l'usage, une coopération étroite entre elles.

2. - Grèce

La Commission a abordé une discussion générale sur les problèmes liés à l'adhésion de la Grèce à la Communauté en vue de préparer l'avis qu'elle doit rendre au Conseil. Il s'est agi d'un débat d'orientation sans document ni conclusion formelle qui va se poursuivre la semaine prochaine. (la Commission se réunira les mercredi 28 et jeudi 29 janvier). Dans l'intervalle, les parties techniques de l'avis feront l'objet de mises au point.

3. - Espagne

Le Comte de Motrico, ministre espagnol des affaires étrangères, se rendra en visite officielle à la Commission le 17 février prochain. Il aura des entretiens avec le Président Ortoli, le Vice-Président Soames, et d'autres membres de la Commission. Je vous rappelle que le Conseil du 20 janvier "a constaté que la situation actuelle n'interdit plus la reprise de contacts avec l'Espagne en ce qui concerne des négociations qui avaient été interrompues en octobre dernier. Le conseil a procédé à un échange d'informations sur les conversations qui ont eu lieu récemment avec des représentants du nouveau gouvernement espagnol et a noté que d'autres conversations auront lieu bientôt." DIS. A cet égard je précise qu'étant donné l'intention manifestée par le Conseil de reprendre le dossier Espagne à sa prochaine réunion, les 9 et 10 février, la Commission aura certainement des contacts diplomatiques avec les autorités espagnoles avant cette date, sans attendre la visite du ministre. FIN DIS.

./.

4. - Lire italienne

ATTENTION DIS :

Notre B10 n° 24 demeure valable. Il y a lieu de préciser que dans les milieux communautaires, la situation n'est pas considérée comme dramatique et l'on estime que la situation actuelle est davantage due à des facteurs politiques qu'économiques. En effet, sur le plan économique, la situation est la suivante : en 1963, la balance des paiements courants présentait un actif de 2 milliards de dollars; en 1974, un déficit de 5 milliards de dollars, alors qu'en 1975, année pour laquelle la clôture des comptes n'est pas encore faite, on s'attend à une situation plus ou moins équilibrée, ce qui signifie qu'en l'espace d'une année, un déficit de quelque 5 milliards de dollars a pu être résorbé. FIN DIS

5. - Renouvellement de l'équipement du centre de calcul

La Commission a approuvé l'appel d'offres à lancer pour le nouvel équipement en ordinateur du Centre de calcul de la Commission.

L'appel d'offres s'adresse, d'une part aux constructeurs capables de fournir le matériel global, d'autre part, aux entreprises pouvant offrir du matériel dans le domaine du télétraitement.

Le dépouillement des offres est prévu pour le mois d'avril 1976, la décision de la Commission pour juillet 1976.

6. - Site du JET (Joint European Torus)

La Commission est parvenue à la conclusion que, parmi les six candidats, Ispra en Italie est le site le mieux approprié pour le JET. Elle demande à ce sujet l'avis du Conseil qui va en discuter le 24 février, le même jour donc où il devrait prendre une décision sur le programme FUSION.

Les autres candidats pour le site du JET étaient : Cadarache (France), Culham (Grande-Bretagne), Garching (République fédérale d'Allemagne), Jülich (RFA) Mol (Belgique).

Dans sa proposition, la Commission se base d'une part sur les travaux du JET-Site-Committee, et, d'autre part, sur des considérations plus larges. Le JET-Site-Committee, composé de représentants de chaque Etat membre ayant des activités en matière de Fusion ainsi que de la Commission et de l'équipe qui avait dessiné le JET, a examiné entre avril 1974 et février 1975 tous les sites candidats sous des aspects surtout techniques. Il en ressortait déjà que Ispra serait un des sites les mieux appropriés. La Commission a en outre approfondi les examens du points de vue financier, scientifique et communautaire. De cette analyse il ressort que le site d'Ispra est le mieux placé pour les aspects communautaire et financier, qu'il est bien placé parmi d'autres sites pour l'aspect technique, et qu'il est à égalité avec d'autres sites pour les aspects scientifiques.

Amitiés

B. OLIVI

